

## NOTE aux lauréats du CNC 2017 et concours parallèles DEUG, Licence et Master Admis à l'ENSMR au titre de l'année universitaire 2017/2018

\*\*\*\*

La Rentrée pour les nouveaux admis aura lieu :

- Pour les nouveaux admis en 1<sup>ère</sup> Année et 2<sup>ème</sup> Année **le Mardi 19 Septembre 2017,**
- Réinscription des élèves ingénieurs 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Année est prévu **le Mercredi 20 Septembre 2017,**
- **Pour la réinscription, les élèves ingénieurs 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année sont tenus de légaliser chaque page du règlement intérieur et fournir une copie de CIN et la fiche sanitaire légalisées.**

Une préinscription doit être faite directement sur le site de l'école par les nouveaux admis. Ils sont tenus de remplir soigneusement le formulaire de préinscription et de scanner une photo d'identité pour l'établissement de la carte de l'étudiant.

Les nouveaux Admis sont tenus de se présenter à l'ENSMR suivant les dates indiquées précédemment munis de :

- Leur fiche de déclaration sur leur situation sanitaire à remplir sur [lien\\_http://cme.enssup.gov.ma/](http://cme.enssup.gov.ma/), l'imprimer, la légaliser et la déposer dans l'établissement (condition obligatoire d'inscription pour l'année 2017/2018)
- Reçu de la police de l'assurance RC SCOLAIRE 2017-2018
- Apporter un canon de serrure de bonne qualité pour la chambre de Cinq clefs.
- L'originale du baccalauréat + 02 Photocopies légalisées;
- Deux copies de la CIN légalisées ;
- 8 photos ; au dos de chaque photos écrire votre nom prénom filière et CIN.
- Le formulaire de préinscription imprimé ;
- 3 enveloppes timbrées portant l'adresse du tuteur ;
- Un dossier médical dûment remplis par les services de santé publics, Le cliché pulmonaire doit être présenté avec le dossier médical.
- Le règlement intérieur légalisé dans chaque page.
- Formulaire d'Engagement légalisé
- Attestation de RIB au nom de l'élève ingénieur
- Pour les lauréats DEUG, Licence et Master : les originaux du DEUG, Licence et Master + les relevés des notes des différents semestres.

Le démarrage des cours au titre de l'année 2017/2018 aura lieu :

- ✓ Pour la 1<sup>ère</sup> année le Mercredi 20 Septembre 2017.
- ✓ Pour la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année le Jeudi 21 Septembre 2017.

Le montant de la caution pour l'inscription et la réinscription est de 800 DH (400DH pour la caution ; 400DH pour l'Hébergement) et 75 DH pour l'assurance sera payée sur place à l'assureur ou une police d'assurance pour la période des études et stage.

NB :

- le dossier médical, le règlement intérieur et l'engagement peuvent être téléchargés à partir du site de l'ENSMR : [www.mines-rabat.ma](http://www.mines-rabat.ma)
- L'élève ingénieur peut s'inscrire à une police d'assurance autre que celle en convention avec l'école

**Les Préinscriptions en ligne des candidats seront ouvertes à partir du 12 Septembre 2017 jusqu'au 17 Septembre 2017;**

**Pour la caution de 800 Dh, Vous êtes priés d'effectuer ce versement en espèces au profit du compte de l'ENSMR : N°RIB: 310 810 1000 02400 40184 01 72 ouvert auprès de la Trésorerie Générale de Rabat.(Le versement peut se faire dans n'importe quelle trésorerie du royaume)**